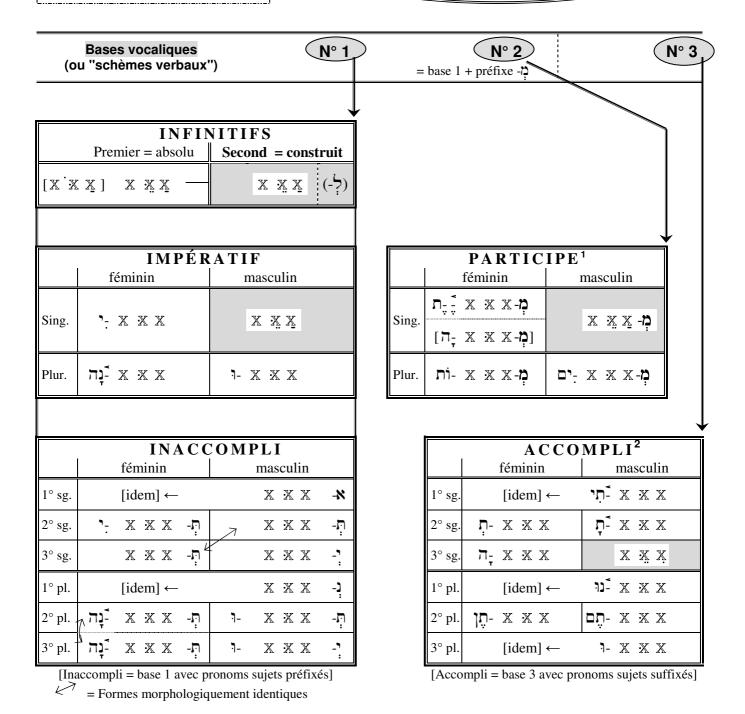
Racine "binyanisée" : X X X [avec 2<sup>ème</sup> radicale redoublée]

## la conjugaison théorique au binyan PI<ÉL (nº III)



Remarque : Un suffixe commençant par une voyelle (type -v ou -vC) ne se place pas après, mais sous la dernière consonne radicale, soit אָאָאָד, בּיַאָאָד et même אָאָאָד ; mais bien sûr אָאָד (cf. cours grammaire § 253 c).

<sup>1</sup> Comme à tous les binyanîm III à VII, la base 2 du participe = base 1 + préfixe - a.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Attention! La base 3, dans la 2ème syllabe (fermée accentuée), est : soit –x · x x (suivi d'un suffixe type -Cv), soit x · x x avec allongement de la voyelle "a" en "ē" (quand la syllabe est finale = au masc. 3ème personne du singulier).